

Le bulletin



TOUS PNC EASYJET
17/08/2012

BS.12-08-046. EZY

Tél : 01 49 19 58 18

Résultats des élections professionnelles

SNPNC 66.6%*

Voici la liste de vos représentants du personnel SNPNC élus :

- Au Comité d'Entreprise :

- Titulaires : Laurent Nicolas, Inna Sissoko, Liliane Macedo et Virginie Flandre
- Suppléants : Jean Philippe Barra, Soizig Le Garignon, Marie-laure Maxime et Christophe Bourdet

- Délégués du Personnel

- Titulaires : Jean Philippe Barra, Julien Jean, Anne Mc Carthy et Olivier Martinez
- Suppléants : Florian Rouch, Soizig Le Garignon, Marie-Laure Maxime et Emmanuel Ruiz

Nous remercions tous les collègues qui se sont mobilisés en très grand nombre (+ de 73% de participation globale) lors de ces scrutins, nous nous réjouissons des résultats, qui attestent clairement que les actions entreprises par le SNPNC, depuis la création de sa section easyJet en mai 2011, sont reconnues par la majorité des PNC easyJet qui nous ont apporté leur soutien par leurs votes.

Fort de ce soutien, le SNPNC, et ses délégués, seront en mesure de continuer à faire entendre la voix du PNC easyJet. Nous avons encore beaucoup de "pain sur la planche" et le très fort message de confiance que vous nous avez adressé, atteste du bien fondé de notre action. **PNC easyJet, Merci !**

* en nombre de sièges



MUTUELLE

La décision finale a donc été prise lors de la réunion du Comité d'Entreprise du 31 juillet 2012, l'assureur actuel UNISANTE a été retenu par la Compagnie, ce choix a été accueilli avec bienveillance par les élus CE présents qui ont tous fait part de leur avis favorable quant au choix d'easyJet.

La mise en place est prévue en octobre, les PN déjà sous contrat UNISANTE n'auront que très peu de démarches à effectuer, easyJet précisera ces dernières, tout comme la Compagnie fournira les attestations nécessaires aux PNC "engagés" auprès d'une autre mutuelle afin de garantir leur migration vers UNISANTE en s'affranchissant des délais de préavis.

UNIFORM STANDARDS NOUS AVIONS RAISON



Dans notre dernière communication, nous émettions des doutes sur les règles fixées par easyJet concernant le port de l'uniforme.

Le fait qu'easyJet précise (avec insistance) que le port de l'uniforme est obligatoire lors du trajet domicile-travail-domicile, implique que la Compagnie considère de facto le temps de trajet comme du temps de travail, bien entendu elle ne le fait pas, sinon l'impact serait tel sur nos FDP que cette option remettrait en question les fondamentaux de la Compagnie.

Quasi sûrs de la réponse, nous avons, malgré tout, dans un souci d'intégrité, demandé l'avis de l'Inspection du Travail, qui a confirmé que les règles du port de l'uniforme ne s'appliquent que du check-in au check-out. easyJet, qui est devenue une grande Compagnie, grâce à ses PNC notamment, ne peut pas s'affranchir de toutes les règles... Cependant, attention, si vous décidez de prendre les transports en baskets, **TOUS** les signes d'appartenance à la Compagnie doivent être invisibles.

UN PROJET INACCEPTABLE



Certains d'entre nous ont déjà lu le mail de Cabin service au sujet d'un nouveau tableau d'affichage type "employee of the month" sur lequel est noté "recognised".

Nous y voyons là un projet déplacé et de très mauvais goût. En effet, dans l'aérien, en France, par tradition, seules les photos des collègues disparus en service, sont apposées sur les murs des locaux, en aucun cas les photos du meilleur vendeur de chips, de la meilleure vendeuse de soda, ou du PNC le plus méritant. Par ailleurs, culturellement, mettre en avant un ou des individus revient à dénigrer tous les autres, puis à créer de la compétition au sein d'un même équipage, ce qui selon nous est source de conflits.. Enfin, le SNPNC a demandé le retrait immédiat de ces tableaux sur les bases françaises.

Par ailleurs, on note avec amertume que les différents challenges de vente proposés aux PNC, sont de moins en moins motivants, en effet on est passé de la voiture, à la tablette tactile, aux bons cadeaux de 10£ et bientôt à la photo...Come on let's sale !



LE SNPNC NE DEFEND QUE LE PNC ! REJOIGNEZ-NOUS !

Pour recevoir votre bulletin d'adhésion au SNPNC, communiquez le document ci-dessous à un élu ou correspondant SNPNC :

NOM:

Base :

Prénom:

Grade :

Les cotisations mensuelles de 9€ sont déductibles des impôts, le PNC en ULV, LTS, MAT ou en CDD a la possibilité de mettre en pause les prélèvements pendant sa période d'inactivité.

